

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMpte RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 30 juin 2017 à 19 heures
publié le 4 juillet 2017
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil dix-sept, le trente du mois de juin, à dix-neuf heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
M^{me} Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 14

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 18

Date de la convocation de l'État : 15 juin 2017

Date d'envoi par courrier électronique : 20 juin 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS (14) : M^{me} Marie-Odile DELCAMP, M. Bernard BOYÉ, M. Michel CAMMAS, M^{me} Nathalie DENIS, M. Christian LALANDE, M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M^{me} Liliane LEMERCIER, M^{me} Michèle DA SILVA, M. Marc VOIRIN, M. Alain DEJEAN, M. Jean LOUBIÈRES, M. Jean-Louis CONSTANT, M^{me} Paola BÉNASTRE, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR (4) ET ÉTAIENT ABSENTS (9) : M. Jacques GRIFFOUL (pouvoir n° 1 à M. Bernard BOYÉ), M^{me} Nadine SAOUDI (pouvoir n° 1 à M^{me} Liliane LEMERCIER), M^{me} Anne-Marie CHIMIRRI-JUILLAN (absente), M. Daniel THÉBAULT (absent), M^{me} Alexandra CERVELLIN (pouvoir n° 1 à M^{me} Nathalie DENIS), M^{me} Georgina MURRAY (ne pouvait participer à ce suffrage), M. Philippe DELCLAU (pouvoir n° 1 à M. Alain DEJEAN), M^{me} Cécile PAGÈS (absente), M. Joris DELPY (absent), M^{me} Sylvie THEULIER (absente), M^{me} Josiane MARTINEZ-CLAVEL (absente), M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU (absente), M. Lionel BURGER (absent).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

Assistait également à cette séance M. Guillaume LOISELEUR des LONGCHAMPS, rédacteur principal territorial.

A – Nomination d'un(e) secrétaire de séance

M. Jean-Louis CONSTANT est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Constitution du bureau électoral (les deux conseillers les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes)

M^{mes} Nathalie DENIS, Liliane LEMERCIER, Delphine SOUBIROUX-MAGREZ et M. Christian LALANDE sont désignés membres du bureau électoral.

01 – Élection à bulletins secrets des quinze délégués du conseil municipal et des cinq délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2017 : liste de M^{me} Marie-Odile DELCAMP adoptée par 17 bulletins pour et 1 bulletin nul.

L'élection étant achevée et aucune question n'étant exprimée, Madame le Maire lève la séance à 19 heures 30.

Le maire, le secrétaire de séance et les quatre membres du bureau électoral signent le procès-verbal qui est aussitôt remis aux services de la sous-préfecture de Gourdon.

Le Maire,



Marie-Odile DELCAMP